

7 NOTRE QUARTIER INFOS

Amouroux, Argoulets, La Colonne, La Gloire, Gramont, Juncasse, Jolimont, Marengo, Roseraie, Soupetard



Contacts

Robert Sarcos

Tel: 06 88 88 25 69

peyre.sarcos@wanadoo.fr

Didier Guiraud

Tel: 06 62 73 14 17

didier.guiraud@wanadoo.fr

Comment adhérer ?

bulletin joint page 4

coût de l'adhésion 7€

EDITORIAL

Suite à notre demande, le cabinet Faubourg 234, chargé de l'étude urbanistique du site dégagé par le CEAT, avenue Guillaumet, a rencontré les Associations du Quartier 7 concernées pour sa 1^{ère} phase de diagnostic.

Il est apparu que les préoccupations que nous avons jusqu'ici avancées, les propositions que nous avons maintes fois exprimées avec la population s'avèrent partagées aujourd'hui par d'autres associations.

L'opportunité existe de transformer ce lieu afin qu'il s'ouvre sur le quartier et devienne un espace public qui puisse identifier une centralité à l'échelle du quartier : square, placette, kiosque à musique, lieu de détente et d'animation.

Nous avons également réitéré nos propositions ; des logements sociaux de qualité, une maison de retraite et une crèche publiques, un marché de plein vent, une salle des fêtes, une maison des associations, tout ceci desservi par des transports adaptés.

La demande de réouverture de la piscine de l'ASEAT a été reprise avec force par les associations présentes.

Cette rencontre a été indispensable et positive pour tout le monde. Nous attendons maintenant la 2^{ème} phase avant la proposition d'aménagement de ce cabinet. Souhaitons que la même volonté de concertation apparaisse chez tous les décideurs. A suivre...

José Acha

Le Samedi 1^{er} décembre

au Centre Culturel Soupetard à 20H30

Loto Toulouse 7 notre quartier



2 demi agneaux, 2 canards, Jambons et de nombreux autres lots

Nos autres rendez-vous

Assemblée Générale de l'Association le 17/11/2007

Débat sur les transports le 22/11/2007

Soirée conte pour enfants le 22/12/2007

Boulangerie

DANTRAS Maxime

Tél: 05.61.48.84.65



**76 Avenue de Lavour
TOULOUSE**



<http://toulouse7notrequartier.com>

Journal édité en 8500 exemplaires / ne pas jeter sur la voie publique



La Galère de la Poste

Devant les difficultés rencontrées par les usagers aux bureaux de postes Roseraie et Côte Pavée et l'absence de réponse de la Poste à nos demandes, notre Conseil d'Administration a décidé le lancement d'une pétition. Notre quartier compte plus de 29000 habitants et n'a que la poste de La Roseraie et, pour partie, la poste de Côte Pavée. Par exemple la poste de La Roseraie dessert aussi bien Amouroux, Marengo, Jolimont, Soupertard, etc, avec au mieux trois guichets ouverts. Malgré la bonne volonté des guichetiers l'offre de service est insuffisante (suppression d'emploi de guichetier, création de conseillers financiers) : les usagers en subissent les conséquences avec des pertes de temps interminables. De plus l'accès à la Poste Roseraie se révèle compliqué pour les personnes en fauteuil ou les parents avec poussettes du fait du système de porte utilisé.

Aujourd'hui 85% des personnes rencontrées problèmes : la difficulté pour les personnes parfois jusqu'à 30mn du fait de la quasi dans la file d'attente faute de ticket indiquant d'installer une rampe d'appui à l'escalier de la Poste Roseraie. Chacun peut signer notre pétition ou nous contacter (06 88 88 25 69) ou réagir sur notre site (<http://toulouse7notrequartier.com>).



signent notre pétition et soulèvent d'autres âgées ou les femmes enceintes d'attendre debout suppression des chaises et de l'obligation de rester son n° d'attente ; de même la proposition

son n° d'attente ; de même la proposition d'installer une rampe d'appui à l'escalier de la Poste Roseraie. Chacun peut signer notre pétition ou nous contacter (06 88 88 25 69) ou réagir sur notre site (<http://toulouse7notrequartier.com>).

Robert Sarcos

Prix de l'eau à Toulouse : Suite

Dans nos journaux précédents n° 4, 5 et 6, nous consacrons une série d'articles sur les conditions de concession, pour 30 ans, de la gestion de l'eau et de l'assainissement par la ville de Toulouse à Vivendi. Les différents acteurs sociaux et politiques ont pu s'y exprimer. A ce sujet nous relations qu'une association d'usagers « Eau secours 31 » avait déposé un recours auprès du tribunal administratif sur les conditions de cette concession. Le Tribunal, quatre ans après, a reconnu le bien fondé de ce recours. MAIS, un amendement de circonstance présenté à la fin des débats de la loi sur l'eau en 2006, notamment par un ex-député de la majorité municipale, a permis de rejeter la plainte.



Entre temps la chambre régionale des comptes de Midi Pyrénées a publié un rapport indiquant que : « deux catégories de charges pèsent de manière contestable sur le prix de l'eau » et que « des baisses de tarifs de base auraient pu être négociées par la ville et ses banquiers ». Il précise aussi qu'« il pourrait en être de même en échange de l'éventuelle suppression du paiement par la CGE de la redevance annuelle de 6,3M d'euros que se partagent à part égales et sans contrepartie la ville et la communauté d'agglomération du Grand Toulouse », que « les comptes-rendus financiers annuels produits par la CGE comportent d'importantes surévaluations des charges calculées ».

Dernière minute, une enquête menée et publiée par l'UFC Que Choisir, relayée par des médias, révèle que les marges bénéficiaires sur la gestion de l'eau sont dans certaines villes très élevées, notamment à Toulouse, située dans le peloton de tête des villes en France avec un taux de marge bénéficiaire de 41,7 %. Robert Poulain

Brèves de quartier

Le "Faouré dé Périolo" : situé 80 route d'Agde, cette bâtisse historique serait vouée à la destruction pour la construction d'une résidence pompeusement appelée "Résidence du Golf". Nos "détectives", Nelly et Marie-Françoise, ont pris l'affaire en mains. Au cours de leur recherche, notamment à l'urbanisme, un plan a attiré leur attention : celui des bâtis à démolir et à conserver. Un des édifices en briquettes rouges, typiques du pays toulousain, est noté "bâti existant à conserver". D'autres plans confirmeraient cette nouvelle avec le maintien de nombreux vieux arbres : à suivre.



Piscine : Pourquoi tant d'autisme de la part de la Mairie sur la réouverture de la piscine de l'ASEAT ? Différentes associations (ASEAT, Roseraie, 7 notre quartier...) justifient, arguments à l'appui, le besoin de cette piscine : pourquoi les ignorer ? On ne peut parler de démocratie de proximité et ignorer l'avis des habitants et de leurs associations. Oui il faut rouvrir la piscine de l'ASEAT surtout avec les futures constructions sur le site du CEAT. Les associations ont des propositions, discutons en.



Abribus : Toujours rien à l'horizon pour l'abribus du 36 place Roseraie au moment où l'hiver arrive. Oui aux transports en commun mais pas sans des conditions décentes pour les usagers. Que fait Tisséo et son Président M Moudenc ? Enfin le déplacement de l'arrêt de bus du 19 en face de la Poste, demandé par différentes associations, dont la notre, afin de dégager la rue lors de l'arrêt du bus et d'offrir aux usagers un arrêt sécurisé, est réalisé.

Rue Louis Plana : les travaux rue Louis Plana sont achevés. S'ils étaient nécessaires, leur durée et leur organisation continuent à faire question. Mais aujourd'hui l'amélioration de la chaussée facilite des excès de vitesse des voitures entre l'école Juncasse et l'avenue Jean Chaubet. Contre tout risque d'accident des modifications sont à étudier.

Ecole Juncasse : il est difficile pour nombre de parents, qui doivent utiliser leur véhicule, d'amener et de rechercher leurs enfants à l'école faute de place de stationnement. Cela crée aux heures d'entrée et de sortie, des situations d'embouteillage avec des risques pour les enfants. Ne serait-il pas utile d'envisager, comme le demande des parents, d'utiliser la cour des anciens préfabriqués comme zone de stationnement à ces instants là, le reste du temps cette cour serait fermée et uniquement réservée au personnel des écoles ?



Transport : la Ville rose broie du noir

Rencontre débat jeudi 22 novembre 20h30 Mairie annexe Roseraie

Le moins que l'on puisse dire c'est que les transports collectifs ne sont pas au top sur Toulouse et son agglomération. Seulement 10% des déplacements sont effectués en transport en commun, loin des grandes villes françaises, loin des 30% de Barcelone. Il ne semble pas y avoir de réelle politique des transports : manque d'anticipation, manque de volonté, rivalité entre les différents acteurs (ville de Toulouse, communauté d'agglomération, conseil général..) superbe ignorance des désirs des citoyens. Il faudra quand même s'y mettre, car du fait du développement de l'agglomération c'est 1000 véhicules de plus par mois, et ne rien faire c'est au propre comme au figuré, risquer l'asphyxie. C'est d'autant plus regrettable que le succès est là, dès que l'offre est attractive, la preuve par le métro.



Voici quelques pistes non exhaustives :

Ne plus construire de zone d'activité ou d'habitation sans penser transport en commun.

Multiplier les modes de transport, bus en site propre, tramway, utilisation du réseau ferré, piste cyclable....

Développer les transports inter quartier, ceinture ferroviaire autour de Toulouse.

Tarifcation unique et incitative.

Venez débattre de tout cela le jeudi 22 novembre à 20h30 mairie annexe Roseraie.

Bernard Toucouère

Boulevard des Crêtes : aménagement en débat

(Article paru dans la Dépêche du 10/10/2007 sous la plume de G Freyssenge)



« Le 4 octobre, l'association 7 notre quartier a organisé un débat permettant à M Klène, architecte DPLG et urbaniste, d'exposer son projet d'aménagement du boulevard des Crêtes. Un boulevard, crée en 1974, époque du « tout voiture », qui aujourd'hui semble séparer le quartier et la ville. Le projet articule la refonte des voies de circulation, les abords du boulevard et son franchissement, l'aménagement des points extrêmes.

M Klène propose un décaissement des voies existantes pour l'instauration d'un site propre de transport en commun, une voie unique de circulation pour les autos, le tout arboré et encadré d'une piste cyclable et de deux promenades piétonnières. Les abords réaménagés, comme pour le cimetière de Salonique, faciliteraient les déplacements piétonniers offrant une perspective sur la plaine. La traversée s'effectuerait par trois passerelles, utilisables par les personnes handicapées. Le carrefour de La Gloire serait une zone 30km/h par la réouverture d'une rue et l'instauration d'un secteur de commerces et de petites habitations.

Le parking du métro à Jolimont serait agrandi par création d'étages et une dalle piétonnière, vrai belvédère, le recouvrirait. Celui de l'avenue Yves Brunaud serait libéré pour accueillir une salle des fêtes. Déclinée en pente douce depuis le métro une zone piétonne déboucherait, via la salle des fêtes, sur la place Blouin.

Le débat a été concret et technique sur les réaménagements des abords et les modifications du carrefour de La Gloire. Les propositions sur Jolimont sont apparues réalistes et originales. La discussion s'est ensuite élargie sur le lien futur avec le site du Ceat et les transports à Toulouse. »

PHOTOGRAPHIE

STUDIO

77

Rue de
soupetard
31500
toulouse

- photos d'identités, *agrées nouvelles normes*
- tirage photos numériques
- portrait, mariages
- labo noir & blanc
- reproductions, retouches photos

tel. : 05 61 48 62 78

Achat, vente, location, gestion

ouvert du lundi au vendredi 9H30 à 19H00
et le samedi du 10H30 à 18H30

Notre transparence fait la différence



75 Rue Louis Plana 31500 TOULOUSE
Tél. : 05 34 25 68 20 / Fax : 05 34 25 14 04
Email : contact@blimmo.com
Web : www.blimmo.com

Soirée conte pour enfants le Samedi 22 Décembre à 20h30

Histoire d'avoir peur pour frissonner de plaisir c'est la ans et à leurs parents et grands-parents : Des êtres, rainette endiablée, un ogre raté, treize bouches princier, un loup à la gueule d'acier... Du rêve, des avec Doyou Démone et l'association Olibrius que Doyou Démone : elle coasse sur la lune, croasse déploie les éléphants, emboîte les géants, chatoie à croyez la c'est épatant. Alors rendez-vous le 22 décembre à l'ancienne chapelle, 80 rue Louis Plana.



soirée conte que nous proposons aux enfants dès 6 un peu, beaucoup, terriblement effrayant ? Une affamées, une sorcière au nez de fer, un monstre contes plein d'action, d'humour et de malice... C'est nous passerons notre traditionnelle soirée conte. sous les plumes, zoate de temps en temps...elle tous vents... elle tutoie les rois, cotoie les boas et

A propos de l'ouverture du casino de Toulouse

Un certain nombre d'entre vous nous ont interpellé sur l'ouverture du casino de Toulouse. Devant les différentes questions nous avons décidé de republier l'article paru dans notre journal n°8 de novembre 2004 :

« Pour relancer l'activité de la ville, suite à l'explosion d'AZF, la Mairie a décidé, entre autre, d'implanter un casino à Toulouse. Lourde responsabilité selon nous tant les machines à sous, plus que tout autre jeu de hasard, entraînent la dépendance au jeu comme une véritable drogue dure. Ainsi les USA, le Canada, l'Espagne, l'Angleterre, la Suisse ont analysé les risques de ces implantations, organisant même des référendums populaires, des pays comme la Belgique légiférant sur la dépendance au jeu. Aux USA 20% des SDF le sont du fait du jeu, au Nevada (Las Végas) 6,5% de la population est accroc au jeu, en France 20% des dépendants du jeu se suicident.

Crées pour les riches oisifs dans les stations thermales, les casinos étaient un « impôt volontaire » de personnes ayant « les moyens ». En France en 1907 la loi réglemente les casinos et leurs implantations. En 1931 puis 1933 sont créés le PMU et la Loterie Nationale sources de recettes pour l'Etat. La justification : offrir aux couches populaires un possible enrichissement immédiat.

Interdites par une loi de 1983, les machines à 1987. Elles représentent désormais 92% du fréquentation en les ouvrant aux couches fonctionnement des machines est programmé l'amendement Chaban Delmas autorise les habitants.



sous sont autorisées par la loi Pasqua de chiffre d'affaires des casinos, augmentent leur populaires et leur rentabilité (le pour que le casino gagne). Enfin en 1988 casinos dans les villes de plus de 500 000

La perspective d'une réussite financière chance d'obtenir, suite au gain, enfin « une bonne place » est le moteur déclenchant la dépendance. Or il n'y a pas de hasard, les machines étant programmées. Ainsi, comme le confirme différentes études, ce sont les personnes connaissant des difficultés financières qui vont risquer le peu d'argent qu'elles possèdent au casinos : rmistes, chômeurs, retraités, jeunes.

Au-delà des débats comme celui sur le peu d'emploi que le casino créera, le projet municipal d'implanter un casino sur le site du Ramier, à côté d'une cité populaire comme Empalot ou d'une cité universitaire est choquant. De plus si le casino rapportera à la ville, dit-on, 1% de son budget, aucune étude n'a été faite sur le coût social lié à la dépendance au jeu. Or ne s'agit-il pas d'une question de santé publique ? Notre association voulant favoriser le lien social et l'épanouissement des individus ne peut approuver la création de ce casino. »



Champion Jolimont

Ouvert du lundi au samedi de 9H à 20H

Venez découvrir votre nouveau Champion refait à neuf. Avec plus de 4000 produits nouveaux. De plus nous vous remboursons 10 fois la différence si vous trouvez moins cher ailleurs*.

Livraison à domicile, photocopies, photo d'identité, point presse

* voir modalité à l'accueil du magasin

Rejoignez 7 notre Quartier : Coût de la cotisation 7 €

Bulletin d'adhésion à adresser au Centre Culturel Soupetard 63 chemin de Hérédia 31500 Toulouse

Nom Prénom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone et Mail : _____